



Ouverture d'un autre compte suite à un blocage

Par **gaelleMM**, le **31/10/2008** à **20:43**

Bonjour, rnrnJ'ai mon compte bloqué. Mon compte est dans une agence sur Montpellier et je vis à Toulouse. Je suis en procédure car mon compte était alimenté que de prestations familiales. Bref mon avocate me disait que je devrais ouvrir un autre compte afin que mes prestations de CAF ne soient versées que sur un compte à part... rnrnJe suis allée dans une autre caisse d'épargne aujourd'hui et l'on m'a répondu que sachant que mon compte courant était bloqué je ne pouvais pas en ouvrir un autre et qu'un OAD serait difficile car mon compte était bloqué. rnrnEst-ce vrai? rnrnQue puis-je faire???